



SYMHOSPRIV

Syndicat des médecins et praticiens salariés des
hôpitaux privés à but non lucratif et lucratif

FFASS CFE-CGC

Membre de l'UNMS

Union Nationale des Médecins Salariés

Membre de la FPSH

Fédération pour la permanence des soins hospitalière

39 rue Victor Massé 75009 Paris

Communiqué - PREAVIS DE GREVE

Couvre les praticiens salariés du secteur privé le mardi 28 avril, toute la journée.

Le gouvernement doit accepter le dialogue social.

Nous appelons les médecins et praticiens salariés des hôpitaux PSPH et privés à manifester leur attachement au service Public Hospitalier en se déclarant gréviste le mardi 28 Avril 2009, et à rejoindre la manifestation prévue à Paris, Montparnasse, sous la banderole « CFE/CGC Médecins Salariés ».

Le SYMHOSPRIV appelle l'ensemble de ses adhérents et des praticiens salariés des établissements de santé à la mobilisation contre les graves menaces que fait peser le projet de loi HPST présenté par Madame Roselyne Bachelot - Narquin sur l'exercice salarié de la médecine.

Le SYMHOSPRIV rappelle que l'exercice salarié n'est pas un exercice marginal de la médecine – c'est la règle à l'hôpital public, c'est aussi le cas dans les hôpitaux privés, notamment à but non lucratif (PSPH) et regrette que le ministère ne soutienne pas les négociations des conventions collectives qui en sont le support (FEHAP – CROIX ROUGE – UCANSS – CLCC etc...).

Nous continuons, depuis 9 ans, d'exiger :

- la reconnaissance du temps de garde comme du temps de travail (c'est normalement la LOI, nos conventions collectives continuent de l'ignorer !).
- la reconnaissance du différentiel de charges sociales qui pèsent sur nos établissements (ce préjudice pèse sur tous les personnels et met nos établissements en faillite !)
- le financement de la FMC qui est obligatoire mais non financée !.

Notre déontologie est là pour préserver la qualité de nos soins, elle ne doit pas nous être opposée pour continuer à nous faire des conditions d'emploi qu'aucun autre salarié n'accepterait. L'encadrement de la part variable de rémunération, qui est censée encourager l'efficacité des praticiens ne doit pas avoir vocation à nous détourner de nos exigences pour la qualité de nos soins.

La médecine progresse, l'exigence de l'excellence aussi, nos conditions d'emploi régressent sous une pression économique qui ne résulte pas de l'action des médecins - Ce n'est pas acceptable.

Nous voulons la suspension des débats parlementaires et l'ouverture de vraies négociations avec les médecins libéraux et salariés au sein d'états généraux, déjà appelés par d'autres organisations syndicales.

Pour le bureau, Dr Philippe Aillères Président

0660441513 - Pailleres@gmail.com